



Crédit : François Varin



NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET AGRANDISSEMENTS

Les nouvelles constructions, tout en témoignant de leur époque, devraient s'inspirer de l'histoire architecturale de Caraquet, être en lien avec cette dernière et renforcer l'image de la ville.



Cet ensemble moderne s'est inspiré de l'architecture traditionnelle par la forme des toitures, l'utilisation du bardeau de bois pour les murs avec planches cornières, et l'abondance des fenêtres avec leurs encadrements.

Crédit : François Varin

PROTÉGER L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DE LA VILLE

Dans les secteurs plus anciens, une nouvelle construction devrait, en ce qui a trait à sa conception et à sa réalisation, reprendre des caractéristiques typiques que l'on retrouve à Caraquet, de manière à maintenir l'harmonie d'ensemble. En effet, dans un environnement bâti où existent des bâtiments construits à travers le temps et qui donnent à la ville toute sa personnalité, un nouveau bâtiment doit tenir compte de ses voisins, en respecter la qualité architecturale et s'en inspirer.

AJOUTER SANS DÉNATURER

De la même façon, un agrandissement ou un ajout à un bâtiment ancien, doit s'y intégrer avec soin, et ne pas se faire au détriment de la perception de la qualité architecturale du bâtiment original.

Ainsi, cet ajout ou agrandissement doit, avec discrétion, répondre aux besoins du propriétaire, améliorer le confort recherché, tout en étant perçu comme une partie nouvelle bien affiliée au bâtiment.



L'agrandissement réalisé sur cette propriété illustre la bonne façon d'ajouter de l'espace utile mais sans dénaturer le bâtiment original : cet ajout s'inscrit dans le prolongement latéral; la forme de la toiture, le type d'ouvertures, l'usage du bardeau de bois, la construction d'une grande galerie couverte, etc. contribuent à l'harmonie d'ensemble, et mettent en évidence le volume original.

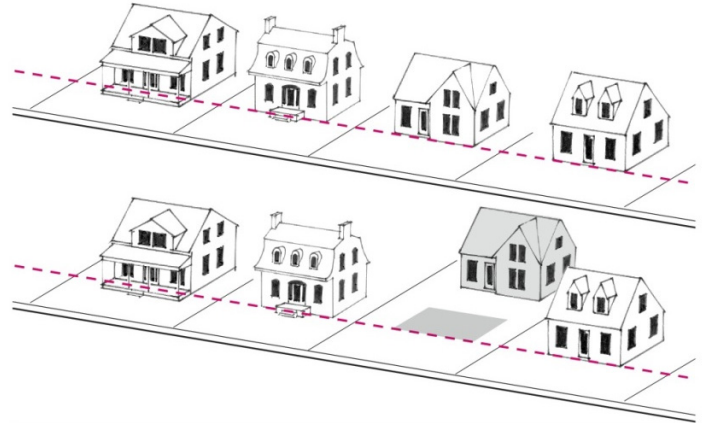
Photo : François Varin

SUIVRE UNE DÉMARCHE FRUCTUEUSE

Un nouveau bâtiment ne peut être une construction arbitraire, coupée de la réalité de l'environnement où elle s'insère. Le talent de son concepteur sera davantage mis en valeur, s'il relève le défi de réinterpréter avec créativité les caractéristiques du voisinage. Sa créativité sera d'autant plus remarquable, s'il suit une certaine démarche qui en assure le succès. Et celle-ci repose sur des facteurs à considérer et à prendre en compte.

1. L'IMPLANTATION ET L'ALIGNEMENT

Un nouveau bâtiment doit respecter la façon dont sont implantés les bâtiments voisins : leur alignement et leur position en recul par rapport à la voie publique. Ces références peuvent être différentes selon l'endroit où se fera la nouvelle construction. Elles s'expliquent habituellement par la géographie et la topographie, éléments déterminants de toute construction.



La partie du haut du dessin démontre ce que devrait être la bonne implantation du nouveau bâtiment dans un alignement; la partie du bas du dessin montre la rupture que crée un bâtiment mis en recul et qui ne respecte pas l'alignement existant.

Dessin Guy Lévesque

2. LA HAUTEUR ET LE GABARIT

La nouvelle construction devrait respecter la hauteur moyenne des bâtiments du voisinage et l'importance volumétrique qui les caractérise, c'est-à-dire : une forme et des dimensions au sol comparables, et un nombre d'étages similaire. Des éléments traditionnels peuvent aussi être repris et enrichir le style du nouveau bâtiment : la véranda, la logette, le dos d'âne en toiture, le portique, la galerie couverte ou non couverte.



Ce dessin montre l'importance de respecter la hauteur moyenne des bâtiments du voisinage. Le bas du dessin indique bien comment la nouvelle construction s'intègre mieux si elle respecte la hauteur moyenne des bâtiments voisins.



Deux caractéristiques desquelles s'inspirer lors de la conception d'un nouveau bâtiment : le respect de la forme du toit en pente avec pignons; l'insertion de lucarnes pendantes, c'est-à-dire inscrites à l'aplomb du mur, typiques de l'architecture de Caraquet.

Crédit : François Varin

3. LA FORME DU TOIT ET LES LUCARNES

Selon l'alignement des bâtiments, la toiture de la nouvelle construction devrait reprendre une forme de toiture similaire qui domine dans le voisinage. À Caraquet, la toiture en pente demeure une caractéristique essentielle, compte tenu des importantes charges de neige. De même, un type de lucarne, la lucarne dite «pendante», à l'aplomb du mur, devrait servir d'inspiration et être reproduite s'il faut éclairer les combles.

4. LA PROPORTION ENTRE LES OUVERTURES ET LES MURS

L'observation des constructions anciennes nous éclaire sur le fait qu'elles possèdent de nombreuses et grandes ouvertures vitrées, pour favoriser un abondant éclairage naturel à l'intérieur. Ces ouvertures généreuses avec parties ouvrantes, sont en étroite corrélation avec la qualité de vie et la qualité de l'air à l'intérieur. Une nouvelle construction devrait tenir compte de cette caractéristique et miser sur un bon nombre de fenêtres.

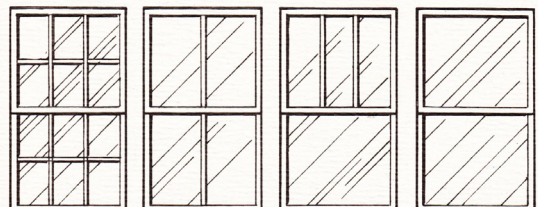


Une grande quantité de fenêtres bien proportionnées confèrent à un nouveau bâtiment de la transparence et de l'ouverture sur l'extérieur, tout en offrant une image des plus invitantes.

Crédit : François Varin

5. DES FENÊTRES BIEN SUBDIVISÉES ET QUI S'OUVRENT

Les fenêtres, à l'image des yeux humains, confèrent beaucoup de caractère à une habitation, quel qu'elle soit. La fenêtre à guillotine avec partie supérieure à carreaux demeure une caractéristique architecturale typique de Caraquet. Si la nécessité demande de grandes ouvertures, il suffit de mettre côte-à-côte des doublets ou des triplets de fenêtres à guillotine plutôt que de grandes surfaces vitrées qui manquent d'âme et de caractère.



Crédit : François Varin



La fenêtre à guillotine, avec sa partie supérieure idéalement subdivisée en carreaux, constitue une autre caractéristique architecturale à Caraquet et assure une bonne intégration en renforçant l'image générale du bâtiment. Le dessin nous renseigne sur différentes façons de subdiviser la partie supérieure de la guillotine.

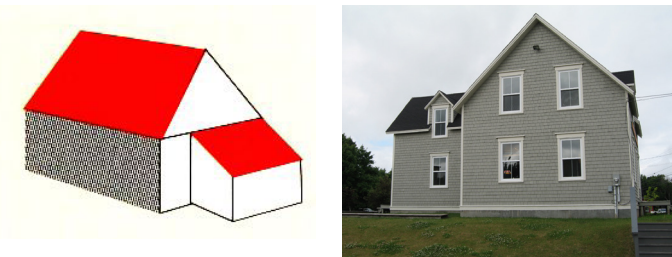
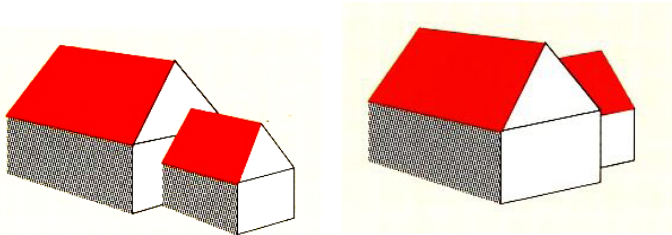
6. DES MATÉRIAUX NOBLES ET DURABLES

En lien avec les traditions de bâtir et les détails de construction propres à Caraquet, on devrait recourir, pour une nouvelle construction, à l'emploi de matériaux durables qui ont fait leurs preuves tels le bardeau de bois ou le clin de bois. Il en est de même pour la toiture : du bardeau de bois ou de la tôle à a canadienne ou à baguette.

Exemples de nouveaux bâtiments pour la construction desquels, on a en recours à l'emploi de matériaux traditionnels : le bois pour les murs, la reprise de caractéristiques architecturales telles la galerie couverte, la toiture en pente et les grandes ouvertures.



Crédit : François Varin



Crédit : François Varin

Dessins illustrant trois façons d'agrandir un bâtiment dans le respect de son architecture originale : en retrait, plus bas, et dans le prolongement latéral; en appentis sur un côté ou à l'arrière; en position perpendiculaire sur la façade arrière. La photo témoigne de l'agrandissement arrière réussi pour cette maison.

UN AGRANDISSEMENT FAIT DE BONNE FAÇON

Dans le cas d'un agrandissement ou d'un ajout à un bâtiment existant, il s'agit de respecter le principe de la discrétion pour maintenir et ne pas altérer la perception du bâtiment original.

Le positionnement et l'orientation de la nouvelle partie peut se faire de différentes façons tel qu'illustré ci-après : elle est de dimensions réduites et en retrait par rapport au bâtiment principal, implantée de côté ou dans le prolongement, et à l'arrière perpendiculairement. En utilisant les mêmes matériaux que le bâtiment principal, on assure la bonne intégration de cet ajout sans dénaturer la qualité architecturale du bâtiment.

UN BÂTIMENT SECONDAIRE EN HARMONIE

Pour la construction d'un petit bâtiment secondaire et utilitaire, il s'agit de reprendre les caractéristiques architecturales du bâtiment principal : la forme au sol, la forme du toit, le type de fenêtres, les matériaux et certains détails stylistiques.



Collection Yvon Cormier

Photo ancienne qui présente un bon exemple d'intégration d'un bâtiment secondaire d'appoint qui s'harmonise au bâtiment principal et en reprend des caractéristiques.